

## **Note de commentaires rédigée par Jacques LIBERT à propos du plan à 3 ans de PROMOLETTRES (juin 2017) :**

Le tableau ci-joint fait apparaître l'évolution du résultat de PML sur 4 exercices, à savoir le réel 2015/2016, l'actualisé 2016/2017, les budgets 2017/2018 et 2018/2019. Avant de commenter cette évolution, il faut rappeler les principales hypothèses retenues, pour ce travail de projection à 3 ans.

### **1 / En ce qui concerne l'activité « PRODUITS » :**

Il a été tenu compte de LEXIBOOK-SCRABBLE, dès cet exercice 2016/2017. La bouffée d'oxygène amenée par ce nouveau produit permet de maintenir la marge brute « Produits » entre 43 et 45 % du CA « PRODUITS » sur les deux premiers exercices du plan.

La version ODS 8 à venir de MES MOTS EN POCHE a été prise en compte sur le dernier exercice du plan 2018/2019 et contribue à améliorer le pourcentage de marge brute de cet exercice en le portant à un niveau proche de 47 %.

La marge nette de cette activité est fortement pénalisée dans le dernier exercice 2018/2019, par la prise en compte d'une forte dépréciation du stock d'ODS papier de 17 K EUR. Elle est calculée sur la base de 1000 pièces de 17 EUR chacune non vendues à la fin du cycle et devenues invendables, la mise au pilon s'avérant alors inéluctable.

### **2 / En ce qui concerne l'activité « EDITIONS » SCRABBLERAMA :**

Le contexte retenu est celui d'une décroissance des abonnements plus lente que celle constatée jusqu'à présent, avec une maîtrise des coûts de fabrication (cf. analyse JPG).

La marge brute de cette activité continue donc inéluctablement à diminuer.

### **3 / En ce qui concerne les CHARGES DE FONCTIONNEMENT :**

Le retrait du local du siège de la rue Raynouard, la mise en place de contrats de télétravail pour deux salariés, la non-augmentation des salaires ont été les hypothèses majeures retenues pour ce plan à 3 ans.

De ce fait, les charges de fonctionnement des deux derniers exercices devraient être moins importantes que celles de l'exercice 2016/2017 en cours.

### **Conclusion :**

Le résultat envisagé demeure fortement négatif sur la période du plan, même si les pertes des deux premiers exercices (2016/2017-2017/2018) s'avèrent moins lourdes que ce qui était envisagé lors de l'établissement du budget 2016/2017.

Si l'objectif visé consiste à ce que la perte cumulée de la période de 3 ans soit au mieux égale au bénéfice de l'exercice 2015-2016, à savoir 145 K EUR, il faudrait réussir à retrouver 138,1K EUR de résultat positif sur la période de 3 ans.

Un plan d'action pour y parvenir est à mettre en place rapidement car on peut considérer que la première année de ce plan à 3 ans est déjà presque réalisée.

Le 2 juin 2017

